

LES CARACTÉRISTIQUES DOMINANTES POUVANT INTERFÉRER DANS LES APPRENTISSAGES

- Difficultés de compréhension du monde environnant et difficultés à se faire comprendre en raison de la perte auditive et d'une mauvaise oration.
- Gêne, douleur et fatigue lorsque la personne malentendante appareillée se retrouve dans un lieu bruyant, car les sons peuvent être amplifiés.
- Fatigue cognitive résultant de la dépense d'énergie nécessaire à la concentration au cours de la journée : concentration pour lire sur les lèvres de son interlocuteur ou pour recourir à de la suppléance mentale (reconstituer le sens d'une phrase en retrouvant les mots qui n'ont pas été lus sur les lèvres).
- Isolement social et troubles de l'humeur : les situations vécues par une personne déficiente auditive vont avoir pour conséquence un retrait progressif de la vie sociale qui peut conduire à un véritable isolement et aboutir à des troubles de l'humeur jusqu'à la dépression.

RECOMMANDATIONS

Avant le cours

- Remettre les supports ou le plan de formation à l'avance.

Pendant le cours

- Réduire le bruit visuel, c'est-à-dire l'agitation (mouvement, graphiques clignotant, etc.) qui peut rendre la concentration visuelle et la lecture labiale difficile.
- Positionner la personne pour être suffisamment proche du formateur de manière à pouvoir lire sur les lèvres, mais également avoir une vue sur les autres apprenants.
- Disposer les apprenantes et apprenants en demi-cercle de façon que tout le monde puisse voir tout ce qui se passe.
- Positionner la personne dos à la fenêtre pour ne pas être éblouie et pour ne pas être gênée par le contre-jour pour lire sur les lèvres au moment des prises de parole des uns et des autres.

- Privilégier l'utilisation du rétroprojecteur, du tableau.
- Retranscrire systématiquement par écrit toute information orale pour être transmise à la personne déficiente auditive.
- Mettre en place une boucle magnétique individuelle (micro HF) ou collective à installer dans la salle de formation (s'adresser au Pôle handicap).
- Autoriser un enregistreur dans la salle de formation (s'adresser au Pôle handicap).
- Autoriser les codeurs Langue Parlée Complétée (LPC) ou interprètes en Langue des Signes Française (LSF).
- Organiser des sessions de soutien si possible.
- Autoriser des interfaces de communication (par exemple applications sur téléphone), transcription en simultanée par des professionnels via internet ou des moniteurs vidéo (zoom).
- Autoriser le tutorat par un ou une collègue.

Pendant les examens

- Aménager et adapter les examens : passer un écrit à la place d'un oral, recourir à des interprètes ou à des échanges par écrit, bénéficier d'un temps majoré, vérifier la compréhension des consignes pour lever les ambiguïtés linguistiques..

PROCESS ET CONTACT

Si un étudiant vous informe être malentendant ou sourd et qu'il bénéficie d'aménagements, demandez-lui son Plan d'Aménagement de l'Étudiant en situation de handicap (PAESH) pour mettre en place les meilleurs accommodements possibles.

Si l'étudiant vous indique être malentendant ou sourd mais n'a pas de PAESH, orientez le vers le référent inclusion et handicap de l'école, Maxence ROGUE.



Contact

Maxence ROGUE | Référent handicap et inclusion



✉ rogue@em-lyon.com

☎ +33 (0)4 72 18 46 37

📍 Pôle Santé et Bien-être - Bâtiment A ou par Zoom

🕒 Entretiens : les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 17h

Pour prendre rdv : <https://calendly.com/rogue-maxence>

Lien makersboard : <https://makersboard.me/dispositif-handicap>

Le présent document s'appuie sur les supports de sensibilisation proposés par le centre de Ressource Handicap Formation (RHF) de l'AGEFIPH et s'inspire des travaux de recherche de Science Po sur les innovations pédagogiques des handicaps. Leur disponibilité a été indispensable à la réalisation de la présente fiche.